

À PANTIN le 19 octobre 2020,

Compte-rendu de l'audioconférence du 19 octobre 2020

Nous avons siégé ce lundi 19 octobre 2020 à une réunion informelle, sur l'invitation de notre Direction. Les sujets abordés ont été assez larges, étant donné les nombreuses questions que nous avons.

Questions de Solidaires :

- Quelles sont les perspectives à court et moyen terme, concernant le RIE ? Si l'expérimentation ne devait pas être concluante, et que le restaurant devait fermer, la mise en place de chèque-restaurant est-elle envisagée ?
 - Quelles seront les règles de télétravail applicables pour tous les agents B et C des pôles, aux A+, et de manière générale aux nomades qui souhaiteraient accéder au télétravail contractualisé ?
 - Où en est-on de l'exécution budgétaire de la DVNI, ainsi que du budget participatif ?
 - Dans le cadre de l'amélioration de notre empreinte carbone l'installation de prises électriques au parking est-elle envisagée ?
 - Comment se déroule le tri sélectif ?
 - Pouvez-vous faire le point sur les conclusions du groupe de travail des pôles et la doctrine d'emploi des agents de pôle ?
 - Une préparation d'une conférence sur les discriminations est-elle envisagée ?
- Nous savons que vous mettez tout en œuvre afin que les JAPA reçoivent leur formation dans les conditions les plus normales possibles. Pour autant, envisagez-vous des mesures pour réadapter le parcours de formation, notamment la formation pratique ?
- Quel sera le mode de recrutement des VI en 2021 : analyste ou seconde voie ?
 - Comment l'acte de candidature à la liste d'aptitude a-t-il été organisé ?
 - Nous devons faire une DISCO concernant nos demandes de solution technique ou de matériel. Cependant, certaines situations demandent une intervention rapide. Peut-on contacter directement la cellule technique ?
Ex : ce matin, il n'y avait pas d'électricité à la 3e BVCI.
 - La DGFIP s'engage dans l'embauche de contractuels, la DVNI envisage-t-elle d'y avoir recours ? A-t-elle identifié des postes qui pourraient être pourvus par des candidatures externes à l'administration ?

Sur la réouverture du RIE :

Nous ne nous attarderons pas trop longuement sur ce sujet. En effet, un groupe de travail a été organisé dans le cadre du CHSCT 93. Il fait l'objet d'un compte-rendu séparé.

La formation des JAPA :

La Direction n'a pas l'intention d'ajuster la formation pratique. La Direction a justifié son point de vue en nous expliquant que les JAPA n'ont pas plus de difficultés que les autres collègues d'aller en vérification. Il n'y a donc pas lieu d'ajuster cette formation : l'essentiel est de pouvoir accompagner des collègues sur place.

Pour autant, la Direction a remarqué une certaine faiblesse des connaissances en comptabilité. Elle a donc monté une formation comptabilité de trois jours ; nous les en remercions.

Le recrutement des VI :

La Direction va reconduire le même mode de recrutement que les deux années précédentes : s'il y a des analystes volontaires, ils seront recrutés, sinon la DVNI prendra des « *secondes voies* »

– **Liste d'Aptitude** :

La Direction a appliqué les mêmes modalités que les années précédentes. Cependant elle n'a pas encore examiné les candidatures. Cette année le dispositif a été simplifié : il existe deux catégories : classés et non classés.

La DRHB a indiqué qu'il serait mis l'accent sur le critère « *capacité à exercer des fonctions du grade supérieur* ».

Nous ne savons pas encore quelles sont les potentialités. Solidaires demandera à ce que la Direction fournisse les documents, malgré la disparition des CAP. N'hésitez pas à nous contacter.

– **Le recrutement de contractuels** :

la DVNI recrute deux contractuels cette année (Cf note de la DG de cet été qui fixe la cible par direction). Ce serait deux postes avec un CDD de 3 ans non renouvelable, équivalent indiciaire d'un agent C. Ces postes devraient être affectés en brigade.

La Direction a effectué des entretiens. Elle a retenu un profil pour l'instant. Ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain CTL.

– **Frais de déplacements** :

Nous avons interrogé la Direction sur un cas de refus de demande d'avance. La Direction nous a expliqué gentiment que les demandes d'avances ne peuvent être demandées après le début de la mission. C'est pourquoi, elle en a refusé deux.

Par ailleurs, la DRHB a souhaité faire un rappel sur le remboursement du pass NAVIGO. La part agent peut faire l'objet d'un remboursement lorsque les agents sont intervenus sur place ; les interventions en visio ou audio ne donnent pas lieu à remboursement. **Pour solidaires si le rappel des principes est toujours légitime, cet acharnement sur les conditions de mission (frais, couvre feu...) est clairement mal venu.**

Sur les remboursements de frais de missions – les remboursements de frais de repas pour être précis – la Direction nous a proposé de faire un contrôle systématique des justificatifs jusqu'à fin décembre, d'alléger le système après. **Vos représentants solidaires n'ont de cesse de relayer le mécontentement des agents.** De plus notre Bureau national avait également interpellé la Direction Générale. La DG a répondu clairement que « *la seule obligation des demandeurs était de conserver les justificatifs en cas de contrôle a posteriori* », dossier à suivre !!!.

– **Sur l'exécution budgétaire** :

Les frais de fonctionnement sont en hausse. Ils sont liés au covid. En revanche, les frais de missions ont tendance à baisser, car il y a moins d'interventions sur place.

Le surcroît de crédits est utilisé pour acheter des fauteuils, écrans...

– **DISCO** :

Les agents techniques sont toujours disponibles en cas d'urgence, mais il faut faire une DISCO, même *a posteriori* pour le suivi.

– **GT pôle** : il a pris du retard... une note est en cours de rédaction et les réunions de synthèse du GT seront organisées.

– **Conférence contre les discriminations** : elle sera organisée lorsque ce sera possible.

– **Prises électriques** : une réflexion est en cours.

– **Tri sélectif** : tout se passe bien.